

Anonyme. Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies. 1890.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

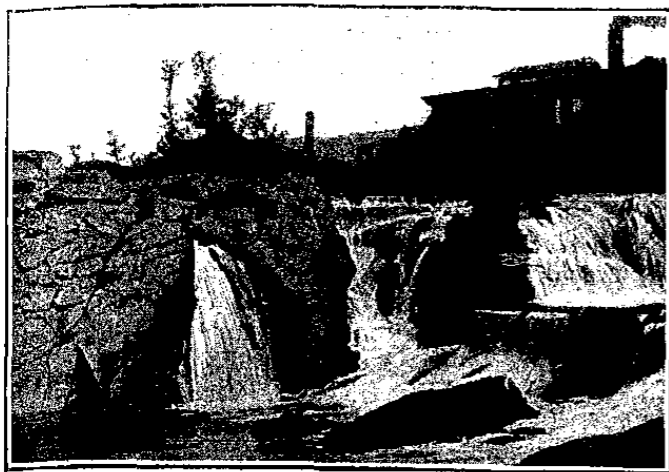
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Cette noirceur accapare les chutes et en détourne en partie les eaux par un grand barrage : cela s'appelle les forges de St-Juéry, ou, pour être plus précis, les « hauts-fourneaux, forges et aciéries du Saut-du-Tarn ».

« En aval, au-dessus des rochers qui lui servent de fondement naturel, un pont de briques arrondi



Chute du Tarn dite Saut de Sabo. — D'après une photographie de M. Monmarché.

ses grands cintres hardis, et, aussitôt, tout est fini : le Tarn rassemble ses eaux dispersées, encore frémissantes de la lutte, et, devenu ample rivière, d'une seule veine, il débouche dans la grande plaine albigeoise pour dérouler désormais son cours tranquille et sage à travers les alluvions.

« Le Saut de Sabo, en effet n'est pas seulement un accident pittoresque et, hélas ! utile à l'industrie : c'est encore une frontière géologique, une porte remarquable du Massif Central. Il marque exactement le point de contact des schistes et des terrains tertiaires, le passage de la montagne à la plaine, des défilés profonds aux grandes vallées ouvertes. Le Saut de Sabo, ce sont les adieux du Tarn aux après beautés de son cours supérieur, et ces adieux sont dignes de la rivière qui a taillé le plus grandiose cañon de la région des Causses et qui se tord au fond des gorges d'Ambialet. » (Marcel Monmarché.)

SABONÈRES, Haute-Garonne, c. de 350 h. (1230 hect.), à 285 m., au faite entre deux affl. g. de la Garonne, le Touch et la Save, cant. et ☒ de Ricumes (10 k.), arr. de Muret (28 k.), 37-54 k. O. S. O. de Toulouse, 8, 1 éc. pub., bur. de bienf. — F. : dernier dim. de mai. —> Eg. des xii^e et xiv^e s.; tableau remarquable. — Anc. fossés entourant le village.

SABONEYRE, Loire, 95 h., c. de St-Maurice-en-Gourgois.

SABONÈRE, Loire, 51 h., c. de St-Martin-la-Sauveté.

SABOT (LE), Drôme, 100 h., c. de Montmirail.

SABOT (LE), Isère, 80 h., c. de Vinay.

SABOT (LE), Isère, 110 h., c. de Vourey.

SABOT (COL DU). Passage très fréquenté du massif des Rousses, dans les Alpes Dauphinoises. Il s'ouvre à l'alt. de 2100 m., entre les Rochers Rissiou (2627 m.) à l'O. et les Aiguillettes (2546 m.) à l'E., et conduit directement du vallon de Vaujany à la Grande-Maison dans le haut vallon de l'Eau d'Olle, en évitant le détour par le défilé du Maupas. Les cartes du xviii^e s. le nommaient *col de Vaujany*.

SABOT (MONT). Petit sommet du Morvan, dans le dép. de la Nièvre, dans le massif entre l'Yonne et la Cure, c. de Neuffontaines, à 12 k. env. E. de Tannay. Le Mont Sabot porte sur son sommet, à 380 m. d'alt., la chapelle de St-Pierre ou chapelle du Mont Sabot, fondée au xii^e s. et reconstruite en 1670 ; elle est entourée d'un petit cimetière où sont quatre tilleuls séculaires. Autour du Mont Sabot se dressent plusieurs petits sommets à peu près de même alt. : le *Mont Biou*, le *Mont Buée* (380 m.), le *Mont Lancieux* (364 m.), le mamelon boisé du *Mont Vigne* (428 m.), etc.

SABOT (ROCHES). Ecueils de la rivière de Pontrioux (Côtes-du-Nord), sur le côté O. du Grand chenal. Le Sabot du Nord est signalé par une balise rouge ; le Sabot du Sud par une tourelle rouge, connue sous le nom de tourelle de la *Vieille de Bodic*.

SABOTIER (LE), Allier, 50 h., c. de Périgny.

SABOTS (LES), Drôme, 55 h., c. de Mours.

SABOTTERIE (LA), Ardennes, c. de 266 h. (364 hect.), sur un coteau de 209 m., entre petits rus qui vont à la rive dr. de l'Aisne, cant., ☒ et 8 de Tourteron (3 k.), arr. de Vouziers (23 k.), 31-24 k. S. de Mézières, 1 éc. pub. — Comm. de fruits, de grains et de graines fourragères.

SABOTTERIE (LA), ou LE VAL-D'ORGÈRES, Eure, 68 h., c. de Jouvaux.

SABOURT, Seine-Inférieure, 112 h., c. de Reuville.

SABRAN, Gard, c. de 1183 h. (12774 fr. de

rev.; 3556 hect.), à 284 m., sur une magnifique colline conique dominant de 250 m. la rive g. de la Cèze, éloignée de 3 k. 1/2, cant. et ☒ de Bagnols-sur-Cèze (9 k.), arr. d'Uzès (22 k.), 47-57 k. N. N. E. de Nîmes, 8, 4 éc. pub. — Mine de lignite de la concess. de TRESQUES. — Carr. de pierres de taille. — Tuilerie. —> Eg. des xii^e et xvi^e s. — Ruines d'un château. — Statue colossale de la Vierge. — Fontaine d'Auzigue; Voy. AUZIGUE (Font d'). — A 3 k. S. E., chapelle romane de *Boussargues*. — Hist. Le chât. dont on voit les ruines est le berceau de la puissante baronnie de Sabran (Voy. SABRANENQUE), dont les seigneurs acquirent de grands biens en Provence, notamment le comté de Forcalquier et la presqu'île de Giens ; la branche principale de cette famille porte, depuis le xv^e s., le nom de Sabran-Pontevès, du château de Pontevès, devenu le ch.-l. de ses diverses possessions. (Voy. PONTÈVÈS.)

— La forêt communale contient 327 hect., sur le crétacé (calcaire de Piolenc, grès de Marnas, grès d'Uchaud), à 200-289 m. Essence : chêne vert. Terrains en voie de reboisement.

SABRANENQUE. Petit pays du dép. du Gard, entre la vallée de la Cèze au N. et celle de la Tave au S. C'est un massif de garrigues qui se relie essentiellement vers l'O. au vaste plateau des Garrigues de Lussan par les coteaux de St-Marcel-de-Carreiret, tandis que du côté E. une profonde dépression, occupée par la route de Bagnols-sur-Cèze à Nîmes, le sépare d'un plateau isolé remarquable appelé *plateau de Laudun* (261 m.). Les quelques basses collines qui dominent la ville de Bagnols portent le nom de l'*Encise*.

Des bois taillis de chêne, troués çà et là par quelques défrichements, couvrent les 50 k. carrés de la Sabranenque, dont l'alt. max. atteint 284 m. à 1 k. E. de la vieille ég. de Sabran.

Ce pays, aux ix^e et x^e siècles, a joué un certain rôle local, et il est devenu plus tard la baronnie de Sabran. Qui en était maître ainsi que du plateau de Laudun pouvait dire qu'il tenait une des clefs du Languedoc. Aussi les vestiges de l'antique occupation humaine abondent sur ces collines auj. désertes et envahies par les bois.

SABRES, Landes, c. de 2510 h. (21 534 fr. de rev.; 16 150 hect.), à 70 m. env., dans la Grande-Lande, toute noire de pins, sur un des ruisseaux sombres qui forment la Grande-Leyre, ch.-l. de cant., arr. de Mont-de-Marsan (35-54 k. N. O.), ☒ du Midi (691 k. de Paris), ☒, ☒, cure, 2 éc. pub., 1 éc. priv., sœurs de la Doctr. chr. (pensionnat), j. de p., not., huiss., gendarm. à chev., perc., enrég., recev. des contrib. indir., ag.-v., bur. de bienf. — Comm. de bestiaux. — Résines, essences, pins, moulins. — F. : les derniers sam. de mars, août, novembre. —> Eg. des xv^e et xvi^e s.; beau portail gothique. — Mégalithe.

Canton, 8 c. : Commensacq, Escource, Labouheyre, Lue, Luglon, Sabros, Solférino, Trensacq; 8767 h.; 68 033 hect.

SABRIÉ, Lot, 90 h., c. de Laramière.

SABRIER, Dordogne, 90 h., c. de Vanxains.

SABSTOR, Nord, 25 h., c. de Quaëdypre. —> Beau chât. moderne, sur l'emplacement de la maison de plaisance des abbés de Bergues.

SABUSCLES, Ardèche, 108 h., c. de Malbosc.

SAC (LE). Sommet du plateau rocheux du Gâteau, dans le dép. de la Savoie. Voy. GÂTEAU (LE).

SAC (COL DU), ou PAS DU CUMACLE. Passage des montagnes de Villard-de-Lans, dép. de l'Isère, ouvert à 1400 m. d'alt. env. dans la longue crête qui court du Signal de Naves aux cimes du Royannais. Il conduit du vallon de Méandre à l'E. au vallon des Écouges à l'O., et de là dans la basse vallée de l'Isère aux environs de St-Gervais.

SAC DE PIROU (ROCHES). Ecueils de la côte O. du Cotentin, dép. de la Manche, à 2 k. au large entre Gêfosses et Pirou. Ces ecueils forment un pâté dont la plus haute tête découvre de 1^m.50 ; ils rendent dangereux les abords du petit port d'échouage de Gêfosses, par les forts vents du large, pour les embarcations de pêche qui seules y peuvent avoir accès.

SACAÏLOUSE (BOIS DE). Bois particuliers du dép. des Pyrénées-Orientales, c. et au S. E. de Py. sur les versants N. O. d'une crête descendant du Canigou, où le Puig de Collade Verte a 2520 m., et dont les torrents vont grossir la Tet par la rive dr. La contenance des bois de Sacaïlouse est d'env. 500 hect.

SACCONGES, Haute-Savoie, 50 h., c. de Seynod.

SACCOURVIELLE, Haute-Garonne, c. de 76 h. (342 hect.), à 1050 m. env., au-dessus de la NESTE d'Oueil, au penchant de monts de 1481 à 1739 m., cant. et ☒ de Bagnères-de-Luchon (6 k.), arr. de St-Gaudens (53 k.), 141-115 k. S. O. de Toulouse, 8, 1 éc. pub.

— La forêt communale contient 42 hect., sur le

silurien, à 1249-1657 m. Essences : sapin 72 %, hêtre 28. Traitement : futaie jardinée. Deux séries : série de la sapinière, 29 hect.; série d'affouage, 15 hectares. Coupes annuelles à la révolution de 126 ans, avec rotation de 14 ans, 54 m. cubes dans la 1^{re} série, 14 m. cubes dans la 2^e série. Réserve, 22 m. cubes.

SACCOURVIELLE (FORÊT DE). Forêt domaniale du dép. de la Haute-Garonne, arr. de St-Gaudens, cant. de Bagnères-de-Luchon, c. de Saccourvielle. Sa contenance est de 50 hectares. Elle est située sur le terrain silurien, à l'alt. de 1200 à 1570 m. Elle est peuplée de sapin (60 %) et de hêtre (40), et grevée au profit de la c. de Saccourvielle de droit d'usage au parcours, chèvres et bêtes à laine exceptées. L'aménagement de 1888 traite la forêt en futaie par la méthode du jardinage. La révolution est de 144 ans avec rotations de 12 ans ; les coupes sont biennales et doivent réaliser 189 m. cubes. Pendant la décade 1888-1897, le produit de la forêt, année moyenne, a été de 87 m. cubes, valant 520 fr. Dépense moyenne en travaux, 145 fr. ; frais de surveillance, 256 fr. ; impôts, 51 fr.

SACEVY, Rhône, 126 h., c. de St-Genis-Laval.

SACDEVIN, Haute-Savoie, 64 h., c. de Monthonnex-en-Bornes.

SACÉ, Mayenne, c. de 471 h. (1247 hect.), à 120 m., sur le plateau de la rive g. de la Mayenne, éloignée de 1 k. cant. (Est) et arr. de Mayenne (20 k.), 16-15 k. N. N. E. de Laval, ☒ de Martigné, 8, 2 éc. pub.

SACEY, Aude, 96 h., c. de Rouilly-Sacey.

SACEY, Manche, c. de 1041 h. (1527 hect.), à 42 m., sur la Guerge, cant. et ☒ de Pontorson (7 k.), arr. d'Avranches (25 k.), 86-65 k. S. S. O. de St-Lô, 8, 2 éc. pub. — Minoteries. — F. : dernier jeudi d'octobre. —> Eg. des xii^e, xv^e et xvii^e s. — Ruines du fort de *Chéruel*, du xv^e s.

SACHA, Hautes-Alpes, 69 h., c. de Villar-St-Pancrace.

SACHAPT, Puy-de-Dôme, 121 h., c. de St-Nectaire.

SACHAS, Hautes-Alpes, 50 h., c. de St-Martin-de-Queyrières, 1 éc. pub.

SACHÉ, Indre-et-Loire, c. de 749 h. (2776 hect.), à 75 m. env., au penchant d'un coteau de la rive g. de l'Indre, cant. et ☒ d'Azay-le-Rideau (7 k.), arr. de Chinon (28 k.), 23-19 k. S. O. de Tours, 8, 2 éc. pub. — Moulin, scierie mécanique. —> Eg. des xiii^e et xv^e s.

SACHE (COL DE LA). Col de la chaîne du Mont-Pourri, dép. de la Savoie, un peu au N. du col de la Sachette. Voy. SACHETTE (COL DE LA).

SACHE (DÔME DE LA). Sommet de la Tarentaise, dép. de la Savoie. Voy. DÔME DE LA SACHE.

SACHE (GLACIER DE LA). Glacier du dép. de la Savoie. C'est une des longues nappes de glace qui écharpent sur le versant orient. les rochers du Mont-Pourri. Il est divisé en *glacier Supérieur* et *glacier Inférieur*, et se déverse dans l'Isère par le ruisseau de la Sache, qui atteint ladite Isère en face du ham. des Brévières.

SACHEMONT, Vosges, 115 h., communes de Ban-sur-Meurthe et de Clefey, 1 éc. pub. — Scierie.

SACHÈRE (PAS DE LA), PAS DE LA SASSIÈRE DE STE-FOY, ou COL DU LAC. Col de la chaîne frontière franco-italienne, dans le massif du Rutor, dans les grandes Alpes de Savoie et le dép. de ce nom. Il s'ouvre à l'alt. de 2872-2857 m., entre la Grande-Becca du Lac (3559, 5409 et 3595 m.), au N., et la Grande-Becca du Mont ou Bec de l'Anc (3218-3193 m.), au S., et il fait communiquer le vallon de la Sassièrre de Ste-Foy, tribut. de la Tarentaise, avec le vallon de St-Grat, tribut. du Valgrisanche. Pendant les guerres de la première République, une colonne lancée par le général Moulins pour opérer une diversion sur les Austro-Sardes s'y égara dans une tempête de neige, et perdit une vingtaine d'hommes dans une crevasse du glacier : Voy. RUTOR (MASSIF DU).

SACHET (MONTAGNE DE). Montagne de la chaîne du Grand-Aréa, dép. des Hautes-Alpes. Voy. GRAND-ARÉA (CHAÎNE DU).

SACHETTE (COL DE LA). Col de l'extrémité mérid. de la chaîne du Mont-Pourri, dans les Alpes de la Savoie. Ouvert à l'alt. de 2729 m. entre le Dôme de la Sache au N. et les Rochers-Rouges au S., il fait communiquer la Haute-Tarentaise (environs de Tignes) avec la vallée de Peisey.

On distingue un peu plus au N. dans la même arête une dépression à 2838 m. d'alt., à laquelle on a donné le nom de *col de la Sache*, et qui, avec un peu plus de difficulté, fait communiquer entre elles les mêmes vallées.

SACHIN, Pas-de-Calais, c. de 192 h. (590 hect.), à 80 m., à l'E. d'un coteau de 180 m., à la source de la Clarence, cant. d'Heuchin (6 k.), arr. de St-Pol (16 k.), 39-35 k. N. O. d'Arras, ☒ de Pernes, 8, 1 éc. pub., bur. de bienf. — Fabr. de sucre.

SACHY, Ardennes, c. de 195 h. (590 hect.), à 180 m. env., à 4 k. de la frontière de Belgique, à